

*Interpellation présentée par le député:
M. Gilbert Catelain*

*Date de dépôt : 18 décembre 2008
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Crise financière : impact sur les caisses de pension du personnel de l'Etat (question 2)

La crise financière a impacté à des degrés divers le taux de couverture des caisses de pension.

Cette situation a obligé le Conseil fédéral à accélérer la baisse du taux de conversion. En effet, le 28 juin 2006 déjà, soit plus de deux ans avant la crise financière, le Conseil fédéral avait annoncé qu'il souhaitait accélérer le rythme d'abaissement du taux de conversion du capital en rentes annuelles. Au lieu de le ramener du niveau 2006 de 7,1% à 6,8% en 2015, il proposait au parlement de descendre à 6,4% en 2011 déjà.

La semaine dernière le Parlement a accepté ce taux de conversion de 6.4%.

Crise financière ou pas, les rentes baisseront.

La Caisse de pension Publica a informé ses rentiers que le taux de couverture de la caisse était passé de 106.7% au 31 décembre 2007¹ à 99.5% au 30 juin 2008 et qu'il ne permettait pas d'indexer les rentes dans la mesure où les statuts prévoient que ce taux de couverture doit atteindre 115%².

Ma question est la suivante:

¹ Evolution du taux de couverture :

<http://www.f.publica.ch/page/content/index.asp?MenuID=264&ID=459&Menu=2&Item=6>

² Information Publica :

<http://www.f.publica.ch/page/content/index.asp?MenuID=282&ID=491&Menu=2&Item=8>

Le Conseil d'Etat peut-il présenter l'évolution des engagements de l'Etat au profit des caisses de pension du personnel de l'Etat pour les années 2000 à 2009?